



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## permis de conduire

Question écrite n° 39534

### Texte de la question

M. Jacques Le Nay demande à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer de lui préciser les modalités applicables aux personnes handicapées (handicap mental ou physique) lors des épreuves d'examen du permis de conduire. Face à l'augmentation de la durée des épreuves pratiques du nouvel examen (35 minutes), il lui demande de lui faire savoir s'il a pris en compte le handicap du candidat en raison de la fatigabilité des personnes handicapées.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a souhaité appeler l'attention sur les modalités applicables aux personnes handicapées (handicap mental ou physique) lors des épreuves d'examen du permis de conduire depuis l'augmentation de la durée des épreuves pratiques du nouvel examen (35 minutes), ainsi que sur la prise en compte de leur fatigabilité. L'examen du permis de conduire a notamment pour but de s'assurer de la bonne connaissance par le candidat des règles essentielles de la conduite, de la signalisation horizontale et verticale, ainsi que de sa capacité à conduire un véhicule sans mettre en danger sa sécurité et celle des autres usagers de la route. Au plan de la sécurité routière et de l'égalité des citoyens, rien ne saurait justifier que les personnes atteintes d'un handicap fassent l'objet d'une évaluation différente. En revanche, il importe de bien les accueillir et de leur permettre de s'installer dans le véhicule en toute confiance afin qu'elles puissent faire preuve de leurs capacités dans les meilleures conditions. L'attention des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière est périodiquement appelée sur ce point et les directions départementales de l'équipement chargées de l'organisation des examens du permis de conduire sont toujours prêtes à conseiller utilement les candidats dans cette situation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Le Nay](#)

**Circonscription :** Morbihan (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39534

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** équipement

**Ministère attributaire :** équipement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 mai 2004, page 3579

**Réponse publiée le :** 1er février 2005, page 1065